Commune des Avirons

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 09 JAN. 2014 que la convocation du Conseil a été faite le **26 décembre 2013** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **18**.

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

Extrait N° 6 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 3 janvier 2014

L'an deux mil quatorze, le 3 janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël - M. DENNEMONT Jean Daniel - M. FERRERE Eric

Absents : Mme ZETTOR Jacqueline - M. RIVIERE Lucien - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme BARET Liliane - M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande

Procuration : Mme LUCAS Roseline a donné mandat à M. RIVIERE Raphaël

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **M. RIVIERE Raphaël** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. RIVIERE Raphaël est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 6/ Adoption du budget primitif 2014
- Annexe de l'assainissement collectif des eaux usées

Le compte prévisionnel du service annexe de l'assainissement collectif des eaux usées est proposé comme suit pour l'exercice 2014.

	Dépenses : 671 040	Recettes : 671 040
Fonctionnement	305 514	305 514
Investissement	365 526	365 526

En section de fonctionnement :

Les recettes se répartissent de la façon suivante :

Chap. 70 – Vente de prestations de service (Produits de la surtaxe et de la participation au raccordement)	77 600
Chap. 74 – Subvention et participation des collectivités	187 388
Chap. 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections	40 526

Les dépenses comprennent :

Chap. 011 – Charges à caractère général	50 000
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante (Imputation du coût de la participation due au fermier pour déversement dans la station d'épuration)	120 127
Chap. 66 – Charges financières	37 740
Chap. 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections	97 647

En section d'investissement :

Les dépenses sont constituées de :

Chap. 16 – Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	65 000
Chap. 23 – Immobilisations en cours	260 000
Chap. 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections	40 526

Les recettes prennent en compte :

Chap. 10 – Autres réserves	156 950
Chap. 16 – Emprunts	110 929
Chap. 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections	97 647

Pour ce budget, il s'agit essentiellement :

- de réaliser les travaux pour l'extension du réseau sur le chemin Mélina.

Le Conseil Municipal est invité à :

- fixer le niveau de vote par chapitre ou article ;

- voter le budget.

Le Conseil Municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et **à l'unanimité** :

▪ décide de voter le budget au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement ;

▪ adopte les différents chapitres tels que ci-dessus proposés, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

En conséquence, le **budget primitif 2014 de l'assainissement collectif des eaux usées** est arrêté comme suit en balance générale :

	Dépenses : 671 040	**Recettes : 671 040**
Fonctionnement	305 514	305 514
Investissement	365 526	365 526

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

